



GRAND MAGISTÈRE - VATICAN
ORDRE ÉQUESTRE DU SAINT-SÉPULCRE
DE JÉRUSALEM

Au service des pierres vivantes en Terre Sainte

L'église patronale de l'Ordre en Nouvelle-Zélande

Saint Jean-Baptiste, Parnell, Auckland



Mgr Pompallier, le premier évêque d'Auckland et membre de l'Ordre du Saint-Sépulcre, avait inauguré et béni l'église Saint Jean-Baptiste de Parnell, un quartier central de la ville. Elle est désormais l'église patronale de l'Ordre en Nouvelle-Zélande.

Après la signature du traité de Waitangi en 1840, Apihai Te Kawau, un chef de l'iwi Ngati Whatua, offrit trois mille acres (plus de 1 200 hectares) de terres tribales à la Couronne britannique. L'église de Parnell est aujourd'hui située sur une partie de ce terrain qui fut ensuite acheté par un missionnaire anglican. En juin 1858, ce dernier le vendit à des fins religieuses et éducatives à Jean-Baptiste Pompallier, qui deviendra le premier évêque d'Auckland. Peu de temps après avoir acheté le terrain, Mgr Pompallier fonda l'église. Elle fut nommée en l'honneur du saint patron de l'évêque, Saint Jean-Baptiste.

L'église, initialement un petit bâtiment en bois avec une tour et une flèche, fut inaugurée et bénie le 12 mai 1861 par Mgr Pompallier. Sa forme actuelle date de 1899, année où elle fut agrandie côté est. Le sanctuaire fut repensé en 1931 avec un aménagement qui subsiste largement aujourd'hui. Les communautés franciscaine et mariste ont administré la paroisse de Parnell jusqu'en 1989, date à laquelle elle a retrouvé son statut diocésain. En 1997, l'église a été entièrement rénovée.

L'église Saint Jean-Baptiste de Parnell, Auckland, par un décret daté du 1er janvier 2012, a été nommée par le prier de l'Ordre, Mgr Patrick Dunn, Commandeur et évêque d'Auckland, église patronale de l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre en Nouvelle-Zélande. L'église a été choisie car Mgr Pompallier, le premier évêque d'Auckland, était membre de l'Ordre et avait béni la première église. Elle a également été choisie pour sa situation assez centrale dans la ville.

L'église Saint Jean-Baptiste de Parnell est classée monument historique et, à ce titre, nous continuons de reconnaître et protéger son patrimoine et son caractère culturels.

(Décembre 2022)